

LA TRAJECTOIRE EN RÉSUMÉ

La première page de la trajectoire (page-titre) met en relief les éléments propres au repérage. Ces premières étapes s'appliquent donc à toutes situations.

La section « ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCE » permet de définir, avec la personne, l'orientation de la situation. Les actions qui suivent se classent en trois scénarios possibles :

SCÉNARIO 1

LA PERSONNE REFUSE L'ACCOMPAGNEMENT

Lorsque la personne refuse l'accompagnement et que la situation ne présente pas de risques immédiats ou imminents (voir l'outil Dépistage et évaluation du risque dans le Guide d'utilisation de la trajectoire), le rôle de l'intervenant se résume à bâtir un filet de sécurité autour de la personne, le tout en considérant quatre aspects :

- Outiller la personne à aborder la situation par elle-même si elle le souhaite
- Mettre en contact avec des ressources complémentaires
- Offrir de la documentation sur les ressources d'accompagnement
- Effectuer un suivi dans un délai de trois mois

SCÉNARIO 2

LA PERSONNE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉE

Lorsque la personne est volontaire à l'accompagnement et que la situation ne présente pas de risques immédiats ou imminents à court terme, l'intervenant :

- Accompagne la personne en fonction de sa mission ou réfère à un organisme pertinent si la personne a un besoin spécifique
- Réfère au CISSS-CA si les besoins sont à préciser et/ou que plusieurs aspects doivent être coordonnés

SCÉNARIO 3

MESURES DE PROTECTION

Certaines circonstances amènent l'intervenant à orienter la personne vers des mesures de protection sans que son consentement soit obligatoire :

- Vers les services d'urgence (911) en cas de danger pour la santé et/ou la sécurité
- Vers le CISSS-CA lorsque des difficultés cognitives sont soupçonnées
- Vers le représentant ou le CISSS-CA lorsque la personne est inapte

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA TRAJECTOIRE

PRÉSENCE ET SOUTIEN

Les partenaires de la trajectoire sont disponibles pour soutenir les personnes vivant une situation de maltraitance.

RECONNAÎTRE LE POUVOIR D'AGIR

Nous reconnaissons que la personne aidée a des habiletés qui devraient être mises à profit dans la recherche et l'application des solutions.

OBJECTIVITÉ

Nous prenons position contre la maltraitance, mais non contre les personnes maltraitantes comme telles. Nous favorisons la collaboration de ces dernières lorsque cela est possible.

COLLABORATION ET PARTENARIAT

Chaque partenaire est au fait des actions menées par les autres et n'hésite pas à y référer. Une collaboration efficace entre les partenaires est un élément central de la trajectoire de service.

POUR OBTENIR DU SOUTIEN DANS L'UTILISATION DE LA TRAJECTOIRE :

Groupe Experts-Conseils en cas d'abus
envers les personnes âgées

T 418 835-9061

SF 1 855 903-9062

aqdrlevis@videotron.ca

TRAJECTOIRE D'INTERVENTION

Lutte à la maltraitance envers
les personnes âgées et
les adultes vulnérables

MRC de la Nouvelle-Beauce

REPÉRAGE :

« UNE SITUATION ME PRÉOCUPE? »

RÔLE DE TOUS CITOYENS :

UNE DISCUSSION VIV AVEC LA PERSONNE

(Voir une situation, Identifier les indices, Vérifier sa perception)

ORIENTATION DE LA PERSONNE MALTRAITÉE OU MALTRAITANTE ET/OU RECHERCHE DE SOUTIEN AUPRÈS D'UN SERVICE

VERS
LE 811
INFO-SOCIAL

VERS UNE
RESSOURCE
CONNUE

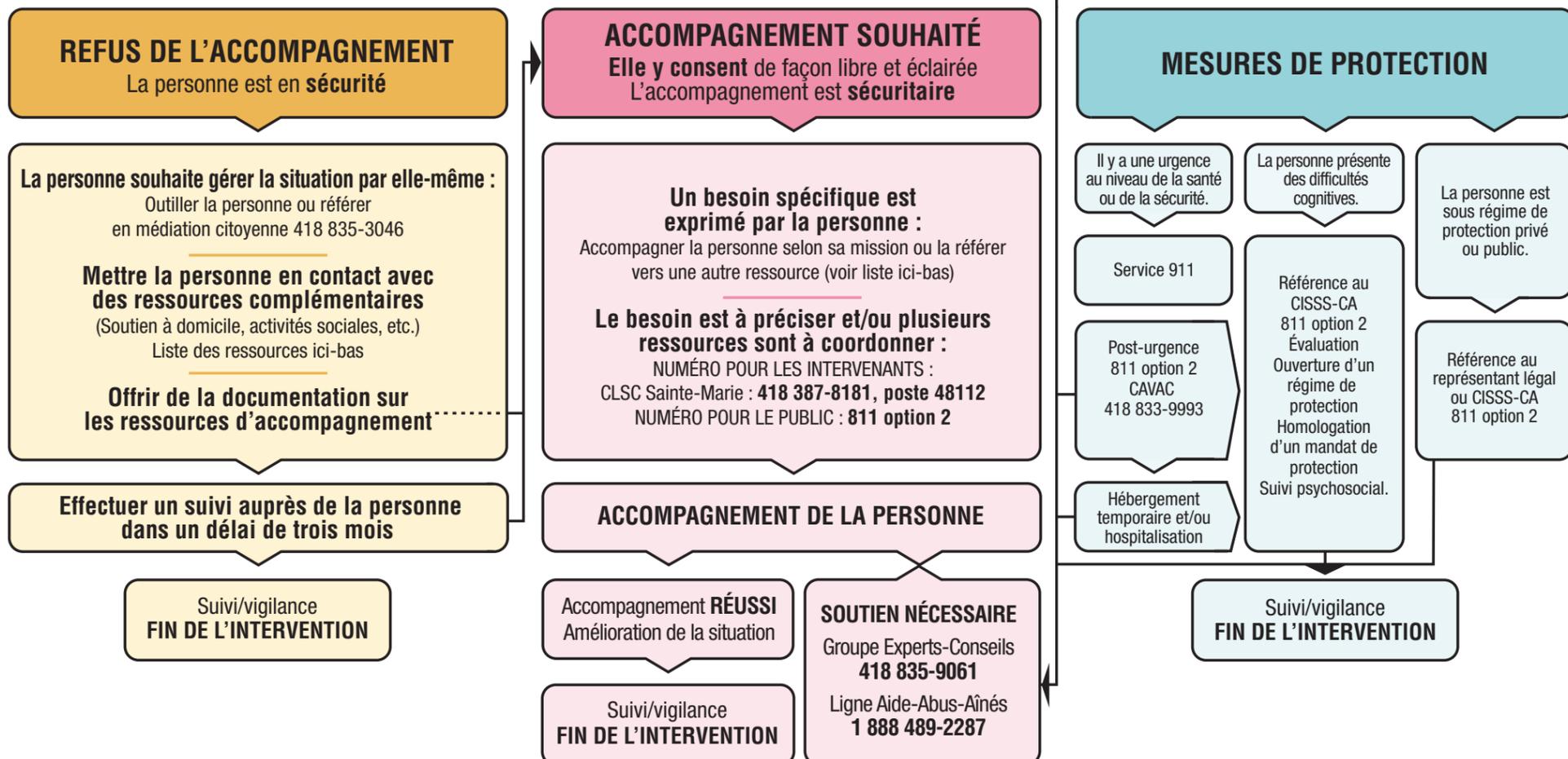
VERS LA LIGNE
AIDE-ABUS-AÎNÉS
1 888 489-2287

ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCE

Par un intervenant qui reçoit la confiance
(CISSS, service de police, organisme communautaire, etc.)

CONSIDÉRER LES BESOINS DE LA PERSONNE
(protection, dialogue/réparation, poursuites judiciaires, etc.)
IDENTIFIER LES RISQUES POSSIBLES
IDENTIFIER LES VOIES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER
(informer, accompagner, protéger, etc.)

Vers « ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCE »



LISTE DES ACTEURS DE LA TRAJECTOIRE DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Ressources complémentaires	
SOUTIEN À DOMICILE	
Multiservices CISSS-CA 811 option 2 Lien-Partage 418 387-3391 Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin 418 774-6008	Entretien ménager Coopérative de services Beauce-Nord 418 397-8283
ACTIVITÉS SOCIALES ET DE RÉSEAUTAGE	
Général Maison de la famille de Nouvelle-Beauce 418 387-3585	Proches aidants Service de soutien aux proches aidants de la Nouvelle-Beauce (Lien-Partage) 418 387-3391
Femmes Centre-Femmes de Beauce 418 227-4037	Société Alzheimer Chaudière-Appalaches 1 888 387-1230
Hommes Partage au Masculin 418 228-7682	Personnes anglophones MDCD ¹ 1 877 332-3851
Santé mentale La Rencontre 418 387-3650 Le Sillon (pour les proches) 418 227-6464	Personnes immigrantes CAIDI ² Beauce-Nord 418 386-2532
Déficience intellectuelle, physique et trouble du spectre de l'autisme (DI/DP/TSA) Association d'entraide communautaire La Fontaine 418 387-2890	
ÉDUCATION POPULAIRE	
Défense collective des droits AQDR ³ Lévis Rive-Sud 1 855 903-9062	
Défense des droits en santé mentale L'A-Droit de Chaudière-Appalaches 1 866 837-1113	
Budget, consommation et droits des locataires ACEF ⁴ Appalaches-Beauce-Etchemin 418 338-4755	
SERVICES PSYCHOSOCIAUX	
Multiservices CISSS-CA 811 option 2 Organismes communautaires 211 Tel-Écoute du Littoral 1 877 559-4095	
Travail de proximité (Lien-Partage) 418 387-3391	
Gestion de conflits et médiation Médiation citoyenne 418 835-3046	

Ressources d'accompagnement	
SOUTIEN PERSONNALISÉ	
Accompagnement CISSS-CA 811 option 2	Hommes Partage au masculin 418 228-7682
Travail de proximité (Lien-Partage) 418 386-7688	Centre Ex-Equo 1 877 613-1900
JUSTICE RÉPARATRICE ET MÉDIATION	
Equijustice , organisme de justice alternative 418 834-0155	
FINANCES ET BUDGET	
Finances Autorité des marchés financiers 1 877 525-0337	Budget ACEF Appalaches-Beauce-Etchemin 418 338-4755
DÉFENSE DES DROITS	
Défense collective des droits AQDR Lévis Rive-Sud 1 855 903-9062	Santé mentale L'A-Droit de Chaudière-Appalaches 1 866 837-1113
Comité des usagers 418 380-8994 poste 81439	Logement et consommation ACEF Appalaches-Beauce-Etchemin 418 338-4755
DI/DP/TSA Association d'entraide communautaire La Fontaine 418 387-2890	
SOUTIEN DANS LE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ	
Plainte administrative CAAP-CA ⁵ 418 387-8414 ou 1 877 767-2227	
Commissaire aux plaintes 1 877 986-3587	
Le Protecteur du citoyen 1 800 463-5070	
Plainte criminelle Sureté du Québec (MRC de Nouvelle-Beauce) 418 387-4438	
RESSOURCES JURIDIQUES	
Informations juridiques Centre de justice de proximité de Québec 418 614-2470	Avis juridiques et représentation à la cour Barreau du Québec (pour référence à un avocat) 418 529-0301
Succession et patrimoine Chambre des Notaires (pour référence à un notaire) 1 800 668-2473	Aide juridique (Lévis) 418 833-1740
Logement Régie du logement 1 800 683-2245	En matière criminelle ou d'exploitation CDPJ ⁶ 1 800 361-6477
SOUTIEN AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS	
Général CAVAC ⁷ 418 397-7192	Agressions sexuelles Pour les femmes : CALACS Rive-Sud ⁸ 418 774-6856
Violence conjugale Havre L'Éclaircie 418 227-1025	Pour les hommes : Partage au Masculin 418 228-7682

Ressources de protection
URGENCE SANTÉ ET SÉCURITÉ
Intervention d'urgence Intervention policière et/ou ambulancière 911
Services post-urgence 811 option 2 CAVAC 418 397-7192
Hébergement (urgence médicale) Hôtel-Dieu de Lévis via 911
Hébergement (violence conjugale) Havre L'Éclaircie 418 227-1025
Hébergement longue durée Résidences privées ou CHSLD ⁹ via CISSS-CA 811 option 2
DIFFICULTÉS COGNITIVES ET INAPTITUDE
Évaluation de l'inaptitude et du besoin de protection CISSS-CA 811 option 2

¹ Centre intégré de santé et de service sociaux de Chaudière-Appalaches

² Megantic Community Development Corporation

³ Comité d'accueil et d'intégration des immigrants

⁴ Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

⁵ Association coopérative d'économie familiale

⁶ Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de Chaudière-Appalaches

⁷ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

⁸ Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

⁹ Centre d'aide et de luttes aux agressions à caractère sexuel

¹⁰ Centre d'hébergement et de soins de longue durée